## LUTTER POUR LA DIGNITÉ DE NOS AÎNÉ.E.S, C'EST LA CONSERVER! POUR LES EHPAD TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION LE MARDI 30 JANVIER 2018



Avec courage et dévouement envers nos aînés, les personnels n'hésitent plus à dénoncer ce qu'ils nomment " la maltraitance institutionnelle des résidents" liée à des effectifs soignants non adaptés à la bonne prise en charge des soignés. Il est urgent de mesurer la souffrance et la dégradation de leurs conditions de travail dans tous les secteurs ; public, privé associatif et privé lucratif

La France s'enorgueillit d'être la 5<sup>ème</sup> puissance économique mondiale mais laisse perdurer une situation qui n'est pas digne de son rang. Le ratio soignants/résidents est de 0,6 voir moins, alors qu'il est de 1 en Belgique et de 1,2 en Allemagne.

La CGT dénonce la marchandisation de l'accueil des personnes âgées ! Pour exemple, le groupe Korian a réalisé 15,5% de marge et un bénéfice de +6% en 2016 et a doublé les dividendes versés à ses actionnaires.

Pour le secteur public, la réforme du financement se traduit par une baisse de 200 millions d'euros sur le budget.

## Personnels et Usagers, disons stop. Ça suffit !!!!!

Si elle demeurait en l'état, la loi d'Adaptation de la Société au vieillissement générerait une importante baisse de dotations sur le budget dépendance. Elle engendrerait une suppression massive des emplois, notamment de postes d'aides-soignant(e)s qui font cruellement défaut aujourd'hui.

Cela, alors que d'ores et déjà, les cadences infernales imposées aux personnels en souseffectif induisent une souffrance au travail et un épuisement absolu. Ces derniers évoquent la pression de la pendule au détriment du relationnel, traités comme des robots devant assurer des tâches minutées et déshumanisées. Comment dans ces conditions assurer une prise en charge de qualité des résidents en préservant la dignité qui leur est due ? Cette situation est intolérable et ne peut plus persister!

Une des conséquences est que le taux de sinistralité (accidents du travail, accidents de trajets, maladies professionnelles..) de ces secteurs a bondi de 45% en 10 ans!

Ce gouvernement ne fait pas du vieillissement une priorité! Preuve en est par la suppression du Secrétariat d'Etat aux personnes âgées. La Ministre de la Santé évoque les carences managériales d'être la cause principale de cette situation; Ainsi, elle élude la carence en personnels issue de baisses de financements marquant le désengagement de l'Etat en matière de santé, Etat qui préfère développer le système assuranciel privé faisant

la part belle aux établissements privés commerciaux. L'argent de la Sécurité Sociale ne doit pas servir à engraisser les actionnaires !

Au contraire, c'est une revalorisation salariale qui doit être appliquée à ces agents qui exercent leur fonction avec une charge physique et une charge émotionnelle démentielles dans des conditions innommables.

Ce sont des moyens humains en adéquation avec la prise en charge des résidents, dans sa globalité, qui doivent être maintenus et pérennisés.

**STOP** !!! Salariés, résidents, familles de résidents, usagers
Nous sommes tous concernés.

## **MOBILISONS NOUS !!!**

En Comminges, sur les 21 EHPAD pour 1680 places, ce sont 670 emplois supplémentaires qu'il faudrait créer !!

C'est pour cette raison que cette journée de grève et de manifestation s'inscrit dans un processus de luttes visant à obtenir les moyens de redonner de la dignité aux résidents et aux professionnels, à exiger du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Âge (670 emplois en Comminges);
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application;
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés qui doivent être intégrés et sécurisés;
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

RASSEMBLEMENT LE 30 JANVIER 2018
DEVANT L'EHPAD « ORÉLIA » à 10 heures
DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE DE ST-GAUDENS à 14 h 30
DEVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL à 15 heures
OÙ UNE DÉLÉGATION SERA REÇUE